

**LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)**

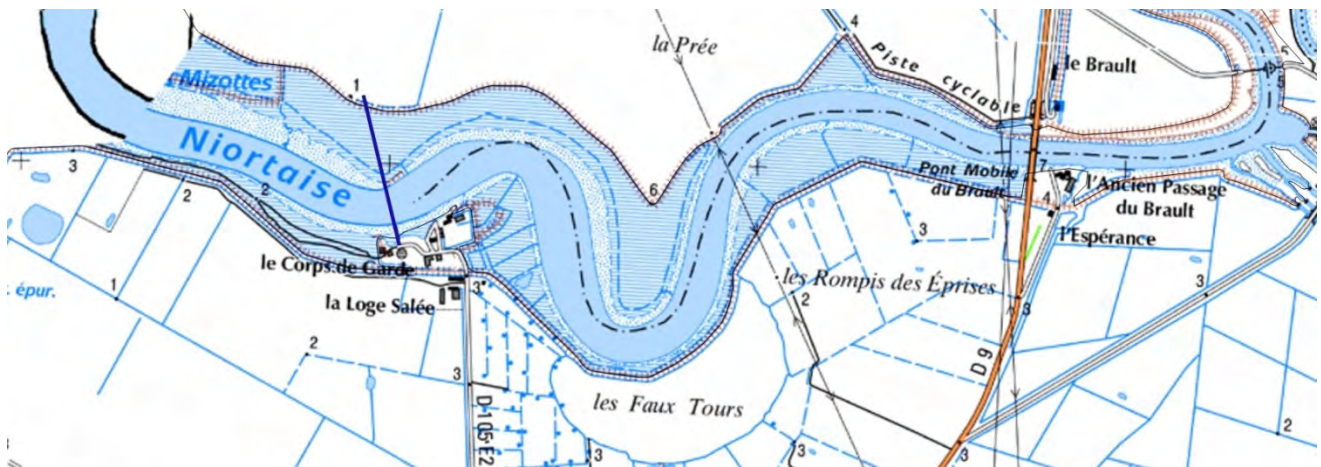
**LA SEVRE-NIORTAISE**

Département de CHARENTE-MARITIME (17) / Commune de CHARRON (17230)

Texte juridique de référence : Décret du 23 novembre 1857

Limite	Observations
Corps de garde du Brault	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b></p> <p>Corps de garde mentionné sur Scan Littoral en aval de l'ancien passage du Brault. Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2 perpendiculairement aux rives et conformément à la carte scannée transmise par la PREMAR (cf. page suivante).</p> <p>Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :



Document(s) fourni(s) par un service compétent :

Source : PREMAR Atlantique (Septembre 2011)



### Limites transversales de la mer dans les estuaires

Sèvre Niortaise Corps de garde du Brault

Décret du 23 novembre 1857

